MESSAGE DES ENSEIGNANTS AUX ELEVES DE LA COMMUNE DE COME LORS DE LA MARCHE PACIFIQUE DE SENSIBILISATION DU VENDREDI 07 MARS 2014

Suite à l'appel de la CCLEC en date du 03 mars 2014 relative à la marche de sensibilisation de ce jour, nous, enseignants des divers ordres, avons tenu à être présents, pour témoigner notre reconnaissance aux élèves et apporter notre témoignage sur les évènements. C'est vrai que nous vivons, depuis le lendemain du 27 décembre 2013, dans l'incertitude. En effet, ce 27 décembre 2013, les secrétaires généraux des principales centrales et confédérations syndicales du Bénin ont organisé une marche pacifique pour protester contre : - les violations répétées des libertés démocratiques et syndicales ; - la validation des résultats de concours frauduleux ; - et l'insécurité grandissante. Cette marche pacifique a été violemment réprimée dans le sang sur ordre du Préfet de l'Atlantique et du Littoral, Placide AZANDE et exécutée par le Commissaire Central de Cotonou, Pierre AGOSSADOU. Depuis lors ces centrales et confédérations syndicales ont déclenché une grève d'avertissement de 24 heures, puis de 72 heures. Après défalcations sur salaires opérées par le Gouvernement, la grève a été généralisée.

Voilà que, au lieu de faire face aux revendications qui sont à la base de la marche réprimée, le Gouvernement de Boni YAYI use du dilatoire pour nous conduire vers une année blanche. C'est le spectre de l'année blanche qui a motivé la Coordination Communale de Lutte des Elèves de Comé (CCLEC) à prendre l'initiative de cette marche pacifique de sensibilisation. Nous autres Enseignants de Comé vous félicitons pour cette belle initiative. Vous avez raison d'assigner à votre manifestation les objectifs que vous avez énumérés, à savoir :

- Sensibiliser vos parents sur le bien-fondé des revendications des travailleurs ;
- Montrer que la validation des résultats de concours frauduleux n'offre pas de chances égales de réussite à vous jeunes, enfants de parents qui ne sont pas « bien placés » ;
- Crier votre désarroi devant le spectre d'une année scolaire invalidée ;
- Sensibiliser le Gouvernement, par l'entremise des élus locaux, que le président Boni YAYI peut très bien relever de leurs fonctions les deux hauts fonctionnaires incriminés, ceux par qui la répression sanglante est arrivée ;
- Appeler les fonctionnaires grévistes, notamment les enseignants, à reprendre le travail et sauver l'année dès que le Gouvernement relève de leurs fonctions actuels les deux hauts fonctionnaires incriminés et restitue les défalcations opérées sur salaires, tout en continuant les négociations sur les autres points de revendication.

Ces objectifs sont largement atteints, à la lecture de votre Motion de Protestation. Je tiens à vous rassurer, chers élèves, que les Centrales et Confédérations syndicales ne visent aucunement une année blanche.

Elles ont toujours affirmé leur disponibilité constante pour une issue rapide à la crise, issue qui passe par :

- le relèvement de leurs fonctions du préfet Placide AZANDE et du Commissaire Pierre AGOSSADOU ;
- la rétrocession des défalcations opérées sur salaires ; -l'annulation des résultats des concours frauduleux. Sans être responsable national de confédération syndicale, je vous réitère l'engagement des fonctionnaires grévistes, notamment des enseignants, à reprendre le travail et sauver l'année dès que le Gouvernement relève de leurs fonctions actuels les deux hauts fonctionnaires incriminés, restitue les défalcations opérées sur salaires et invalide les résultats des concours frauduleux, tout en continuant les négociations sur les autres points de revendication.

Fait à Comé le 07 mars 2014. Pour le Comité de Lutte des Enseignants de Comé,